

MAY 30 1995

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

POURQUOI UNE COENTREPRISE?

À la fin de 1988, il existait au Canada plus de 3 200 coentreprises. Il s'agissait d'entreprises de tout genre et de toute taille oeuvrant dans presque tous les secteurs industriels.

Plusieurs facteurs jouent en faveur de la formation des coentreprises, à savoir :

- la commercialisation et la distribution sur un marché mondial sont des opérations complexes et coûteuses;
- les coûts de mise au point de produits ont augmenté tandis que les cycles de vie des produits ont diminué;
- les produits sont devenus plus complexes sur le plan technique, et certaines technologies, qui se vendaient sur des marchés distincts, s'orientent maintenant vers des groupes de produits.

Dans beaucoup d'industries, une entreprise ne peut s'occuper de tout à elle seule. De plus en plus d'entreprises ont dû se grouper pour demeurer compétitives. Les coentreprises offrent six principaux avantages :

- accès à de nouveaux marchés;
- accès à de nouvelles ressources;
- économies d'échelle;
- risque réduit;
- concurrence réduite;
- retrait ordonné d'un secteur commercial ou d'un marché.

La Rendamax B.V. des Pays-Bas désirait prendre de l'expansion en Amérique du Nord grâce à une coentreprise, pour tirer parti des compétences en affaires qu'elle y avait trouvées. Quand nous lui avons communiqué notre proposition, elle a été impressionnée par le montant que nous avons versé initialement pour l'exécution d'une étude de marché. Elle voyait d'un bon oeil la Plains Enterprises de la Saskatchewan comme partenaire éventuelle, et se réjouissait de l'attitude positive du gouvernement de cette province.

M. Ben Kusmicz, directeur général, Rendamax/GP Industries.